

**Arrêté du 15 avril 2015 portant cessation de fonction et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Valence
NOR : JUSB1509869A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 3 avril 2015, portant délégation au tribunal d'instance de Valence ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Florie ANTOLIN, greffière du 2ème grade, au tribunal d'instance de Romans-sur-Isère, déléguée par arrêté de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 3 avril 2015, est prolongée dans ses fonctions, à titre exceptionnel, du 17 avril au 29 juillet 2015 inclus, en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Valence.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 avril 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK